ENG256 - Information et communication scientifique

Valide à partir du 01-09-2024

Code : ENG256

Unité d'enseignement de type cours

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

Responsabilité nationale : EPN01 - Bâtiment et énergie / 1

Contact national :

Chaire de BTP

292 rue St Martin
16-1-24,
75003 Paris

Said Masaoudi
said.masaoudi@lecnam.net

Présentation

Prérequis

Cette UE est située en fin de grade Licence (L3, LP, ING1) en modalité HTT.

Objectifs pédagogiques

Cette unité d'enseignement de niveau L3 a pour objectif d'apporter à l'élève les méthodes et les outils nécessaires à la maîtrise de la communication et de l'information scientifique afin de savoir rédiger un rapport scientifique et réaliser une soutenance orale.

Cette unité d'enseignement est dispensée en distanciel par le Cnam Paris. Elle est également proposée en formation présentielle ou hybride dans au Cnam Liban et au Cnam Côte d'Ivoire.

Pour en savoir plus : Admission, Probatoire, mémoire d'ingénieur BTP

Compétences

Capacité à traiter l'information technique et scientifique et à la restituer sous forme écrite et orale.

Programme

Contenu

Les enjeux de la communication et de l’information scientifique.
Éthique et déontologie.
Présentation des structures des documents (articles, brevets, thèses, mémoires, rapport, etc.) et analyse de la structure d’un document.
Recherche bibliographique : recherche documentaire, les outils (internet, bases de données, etc.).
Méthodologie pour la rédaction d'un rapport scientifique.
Recherche bibliographique appliquée à un champ disciplinaire : hiérarchie documentaire ; application à des cas concrets.
Analyse de document et synthèse.
Techniques de présentation **en visio-conférence**.

Modalités de validation

- Mémoire

Description des modalités de validation

Examen sur l’analyse de documents fournis (fond et forme du document).
Rédaction d'une synthèse (4 pages) d’une communication scientifique à déposer dans l'UE (module devoir) : 75% de la note.
Présentation vidéo de 5 minutes à déposer dans l'UE (module devoir) : 25% de la note.